

CONSEIL D'ECOLE DU 16 JUIN 2020

PROCES VERBAL

Nom	Présent	Excusé	Suppléant
Directeurs d'écoles, présidents du conseil d'école			
Mme Geney-Guerittot	X		
M. Riondet	X		
Enseignants			
Mme Berardozzi	X (visio)		
Mme Glandy	X		
Mme Lapeyre	X (visio)		
Mme Lecot	X		
Mme Pouilly		X	
Mme Rebatel		X	
Mme Berger	X		
Mme Gippet	X		
M. Marion	X		
Représentants du RASED			
Représentants des parents d'élèves titulaires			
M. Berthelot	X		
Mme Dezoteux		X	
Mme Desmurs	X		
Mme Vuillet a Ciles	X		
Mme Balandrat	X		
Mme Brasse		X	
Mme Labruyère		X	
M. Dezoteux		X	
Mme Brard		X	
Mme Chaboud		X	
Inspecteur de l'Education Nationale			
M. Caroff		X	
Maires des communes ou leurs représentants			
Mme Tavernese-Roche	X		
Mme Halitim	X		
Mme Dewier	X		
Mme Deles	X		
DDEN			
M. Bel	X		
M. Hausberg		X	
Voix consultative			

Procès-verbal établi le 16 juin 2020

Les présidents, Mme Geney-Guerittot et M. Riondet

La secrétaire de séance, Mme Lecot

1. ORGANISATION GENERALE DE L'ECOLE

1.1. Personnel enseignant

Ecole de Vertrieu : départ de Mme Berardozzi, qui assurait les compléments de temps partiel et de décharge de direction. Le mouvement départemental des enseignants n'étant pas terminé, nous ne connaissons pas le nom de son remplaçant.

Départ probable de M. Riondet, directeur et enseignant de CE1. L'intérim de direction serait assuré pour l'année scolaire 2020-2021 par Mr Marion (enseignant de CM2), le nom de l'enseignant remplaçant n'est pas encore connu.

1.2. Effectifs du RPI : information sur les nouvelles prévisions d'effectifs (2020-2021)

Répartition par classe d'âge	Effectifs
PS	22
MS	22
GS	18
CP	30
CE1	27
CE2	22
CM1	24
CM2	22
Total La Balme	92
Total Vertrieu	95
Total RPI	187

Cette année, les prévisions d'effectifs sont particulièrement incertaines, et ce pour deux raisons : la crise sanitaire, et la construction d'un lotissement à La Balme. Des ajustements sont donc susceptibles d'intervenir pendant l'été.

1.3. Répartitions

Les répartitions des classes sont laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques. Toutes les solutions sont étudiées en fonction des effectifs et dans l'intérêt des enfants. C'est ainsi que des cours à niveau unique ou à double voire triple niveaux sont possibles.

Les répartitions sont susceptibles de changer chaque année.

L'information est cependant communiquée aux familles fin août par voie d'affichage afin qu'elles puissent s'organiser, connaître le nom de l'enseignant et des élèves de la classe.

Pour l'année 2020-2021, il y aura à la Balme :

PS	MS	GS / CP	CP
22	22	24	24
Mme Lecot	Mme Glandy	Mme Lapeyre	Mme Geney-Guerittot

Il y aura à Vertrieu :

CE1	CE2	CM1	CM2
27	22	24	22
Inconnu à ce jour	Mme Gippet	Mme Berger	M. Marion

1.4. Commission électorale

Le conseil d'école désigne les membres de la commission électorale qui seront chargés d'organiser les élections des Représentants des Parents d'Elèves pour l'année 2020-2021.

Les directeurs : Mme Geney-Guerittot et M. Marion

Un enseignant de chaque école : Mme Glandy et Mme Berger

2 RPE : Mme Desmurs et Mme Balandrat

1 DDEN : M. Bel

2. VIE DE L'ECOLE

2.1. Bilan de la période écoulée

Le 12 mars au soir, le ministre de l'éducation nationale a annoncé la fermeture de tous les établissements scolaires à compter du lundi 16 mars, pour faire face à la pandémie de COVID-19.

De nouvelles modalités d'enseignement ont dû être inventées au pied levé par les enseignants du RPI. Chaque élève a reçu du travail ou des propositions d'activités à faire à la maison pendant la période de confinement. Les supports ont été variés : travail sur support papier, liens vers des sites internet ou des logiciels éducatifs, création de vidéos, création de jeux en ligne, classes virtuelles, blog d'école, ...

Les enseignants se sont mobilisés et se sont efforcés de maintenir un lien régulier avec tous leurs élèves et avec tous les parents.

Pour autant, chacun a constaté que l'enseignement à distance ne peut pas remplacer complètement les journées passées à l'école. Certaines notions n'ont pas pu être approfondies, et il faudra évidemment prendre le temps nécessaire, en début d'année scolaire prochaine, pour revenir sur certains apprentissages.

Pendant la période de confinement, du 16 mars au 10 mai, les enfants des personnels soignants ont pu être accueillis à Vertrieu.

A partir du 4 mai, un travail intense et constructif a été entamé avec les mairies et leurs représentants pour envisager les conditions du déconfinement.

Depuis le 14 mai à La Balme, et depuis le 2 juin à Vertrieu, les écoles sont de nouveau ouvertes et accueillent des groupes d'élèves dans le respect du protocole sanitaire national. Les clauses de ce protocole sont draconiennes, mais tout est mis en œuvre pour les appliquer du mieux possible.

Les élèves ont montré beaucoup d'engagement pendant le confinement : ils ont travaillé dur, avec courage, même si parfois la motivation a été plus difficile à trouver à la maison qu'à l'école. Certains élèves ont repris le chemin de la classe avec enthousiasme. Les parents, de leur côté, après avoir exercé pendant deux mois le métier de « maître et maîtresse à la maison », ont ressenti, sans doute, un soulagement compréhensible.

Lundi 22 juin : un nouveau protocole allégé va être communiqué dans la semaine 25 et une reprise complète de l'école aura lieu lundi 22 juin, avec une présence obligatoire et justificatif écrit nécessaire en cas d'absence.

Écoles de la Balme et Vertrieu : dans l'urgence et en raison du délai, il est impératif d'inscrire sur le site de la mairie votre enfant s'il est concerné par la cantine et/ou le périscolaire (périscolaire seulement pour l'école de la Balme et celui de l'école de Vertrieu ne sera pas ouvert le lundi 22 juin). En fonction du nombre d'inscrits les règles de distanciation seront plus ou moins respectées.

2.2. Projets de classe

La fermeture des écoles le 16 mars a de facto entraîné l'annulation de tous les projets et sorties qui avaient été prévus par les enseignants :

- Jardin collectif à La Balme (seule la structure a été réalisée, le projet sera continué l'année prochaine)
- Prix littéraires (PNI et prix des Incorruptibles)
- Olympiades
- Sortie CP à la ferme de Chalonne
- Correspondance inter-classes et rencontres MS/GS
- Visite caserne des pompiers GS
- Visite escargotière PS
- Festival Engrangeons la musique La Balme
- Spectacle de marionnettes La Balme
- Sortie CE1-CE2 à la ferme de Chalonne
- Sortie CE1-CE2 à Lyon (quartier Saint-Jean et musée des beaux-arts)
- Sortie CM1-CM2 à Lyon (visite quartier Confluences et aquarium de Lyon)
- Projet Art'chitecture 38 CE1 : la classe est arrivée première et une remise de prix est prévue sous peu.
- Projet orientation CM1-CM2
- Projet musique CM1-CM2 : ce jeudi 18 juin à 13h45 il y aura un moment de musique dans le jardin des Simples à Vertrieu.
- Spectacle de fin d'année Vertrieu

2.3. Natation :

Le planning natation a déjà été communiqué par St Vulbas : ce sera les vendredis de 14h à 14h45 pour 10 séances à partir du 11/09. Les parents agréés seront contactés le plus tôt possible.

3. MOYENS

3.1.Périscolaire

Question : Pour un enfant inscrit régulièrement au périscolaire de la Balme est-il possible de le prendre en charge à la dernière minute ?
(ex : contretemps des parents dans les transports, erreur d'inscription)
Dans l'urgence, les enfants sont toujours accueillis au périscolaire.

Parole aux mairies : Bonne collaboration entre l'école et la mairie durant cette période inédite.

Parole aux DDEN : M. Bel constate à quel point cette année scolaire aura été particulière et difficile pour tous et observe que sur le RPI le dialogue entre les différents partenaires de l'école est toujours important.

Le conseil d'école remercie chaleureusement :

- **Les mairies pour la disponibilité des élus et des personnels, et la qualité du partenariat dans la gestion de la crise**
- **Le Sou des écoles pour le maintien des relations avec les écoles et les familles**
- **L'ensemble des parents qui, avec leur bonne volonté, leur patience, leur connexion internet et leur imprimante, ont rendu possible l'enseignement à distance.**

Bonnes vacances à toutes et à tous